

DÉCLARATION UE DE CONFORMITÉ

Le fabricant
ANSELL HEALTHCARE EUROPE N.V.
RIVERSIDE BUSINESS PARK, BLOCK J
BOULEVARD INTERNATIONAL 55
B-1070 BRUSSELS
BELGIUM

déclare sous sa seule responsabilité que l'EPI décrit ci-après :

AlphaTec® 2500 STANDARD Model 400

**EPI destiné à la protection contre les risques de catégorie
III**



est en conformité avec les dispositions du Règlement (UE) 2016/425 et les normes Partial Body Protection Only, EN 13034:2005 + A1:2009, EN ISO 13688:2013, EN 14126:2003, , et est identique à l'EPI soumis à l'examen CE de type, en vertu du numéro de certificat 0598/PPE/22/4268 émis par l'organisme notifié :

**SGS FIMKO OY (0598)
TAKOMOTIE 8,
FI-00380 HELSINKI,
FINLAND**

et est soumis à la procédure établie dans l'Annexe VIII (Module D) du règlement, sous la supervision de l'organisme notifié:"

**SGS FIMKO OY (0598)
TAKOMOTIE 8,
FI-00380 HELSINKI,
FINLAND**



Ulf Nystrom
Sr Manager, Regulatory Affairs PPE Products

Lieu : Malmö
Date : 2024/10/16